

## GÉNÉRATION FORÊTS



**Gérer avec des valeurs**



BULLETIN D'ADHESION – Année

NOM :

Prénom :

Grade:

DT :

Agence :

Date d'entrée à l'ONF :

Adresse :

CP :

Ville

Email :

Tél :

Pour les personnels à temps partiel, la cotisation est au prorata du temps de travail. Je travaille à temps partiel : %

Indice figurant sur ma fiche de paie

X 0,36 =

€

***Déduction fiscale des cotisations syndicales L'article 23 de la loi de finances pour 2012 a modifié le régime de déduction fiscale des cotisations syndicales. La réduction d'impôt de 66% des cotisations versées est remplacée par un crédit d'impôt au même taux et dans la limite de 1% du montant du revenu brut, déduction faite des cotisations et contributions sociales. Ainsi les adhérents et futurs adhérents non imposables à l'impôt sur le revenu bénéficieront désormais d'un remboursement égal à 66% de la cotisation payée.***

*Pensez à joindre le justificatif dans la déclaration, sinon pas de possibilité de rectification. Les agents optant pour les frais réels demeurent écartés de cette disposition.*

Je suis nouvel(le) arrivant(e) à l'ONF, ma cotisation est de 50 €.

C'est ma première adhésion, ma cotisation est de 50 €.

Je suis retraité(e), ma cotisation est de 30 €.

Je désire soutenir GENERATION FORETS, je joins un chèque de ..... €

*libellé à l'ordre de GENERATION FORETS.*

Date et signature

**AVANTAGES ADHERENTS : Assurance GMF protection pénale pour faute non intentionnelle. Adhésion à l'A.D.E.I.C. association nationale de consommateur**